

3 - LES DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES

► LA POPULATION ACTIVE

L'évolution du taux d'activité

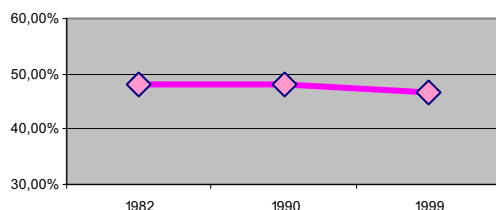
Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et la population totale.

Territoire	Année		Total	Hommes	Femmes
Antony	1982	Total	26267	14325	11942
		Taux d'activités (%)	47,9	53,5	42,6
	1990	Total	27793	14634	13159
		Taux d'activités (%)	48,2	52,4	44,3
	1999	Total	28040	14333	13707
		Taux d'activités (%)	46,8	49,8	44,1
Bourg-la-Reine	1999		47,6	51,6	49,2
Châtenay-Malabry	1999		48,3	50,7	45,5
Plessis-Robinson	1999	Taux d'activités (%)	51,3	54,8	48,0
Sceaux	1999		44,2	48,6	40,3
Wissous	1999		49,7	51,3	84,1
Hauts-de-Seine	1999		50,8	54,7	47,1
Ile-de-France	1999		50,0	50,8	49,2

source: INSEE, recensements 1982, 1990, 1999

Le taux d'activité d'Antony est un des plus bas (46,8 %), avec celui de Sceaux (44,2 %), si on le compare avec les communes limitrophes. Le taux d'activité de Plessis-Robinson est le plus élevé des communes comparées (51,3 %). Les taux d'activité du département des Hauts-de-Seine (50,8 %) et de la région Ile-de-France (50,0 %) sont supérieurs à ceux des communes étudiées.

Taux d'activité de la population d'Antony, entre 1982 et 1999 (en%)



En 1999, le taux d'activité à Antony est en diminution.

Il est inférieur à celui des Hauts-de-Seine et de la région.

Le taux d'activité féminin est plus élevé que le taux d'activité masculin.

L'évolution du chômage

Le taux de chômage d'Antony augmente depuis 1982 et est plus élevé pour les femmes. Il atteint 7,9% en 1999 pour le total de la population (6,7 % en 1990) et 8 % pour les femmes (7,5 % en 1990). On constate que le taux de chômage masculin a subi une évolution plus forte que le chômage féminin entre 1982 et 1999. Le chômage féminin est resté relativement constant (7,9 % en 1982, 7,5 % en 1990 et 8 % en 1999) tandis que le chômage masculin est passé de 5,9 % en 1982 à 7,8 % en 1999.

Au niveau du département des Hauts-de-Seine, le taux de chômage féminin (10,1 %) est moins élevé que le taux de chômage masculin (10,3 %). Ces taux sont plus élevés au niveau régional (respectivement 11,75 % et 11,32 %).

Les communes voisines ont une répartition du taux de chômage masculin et féminin comparable à celle d'Antony, excepté à Wissous où le taux de chômage masculin (6,6 %) est beaucoup moins élevé que le taux de chômage féminin (8,2 %).

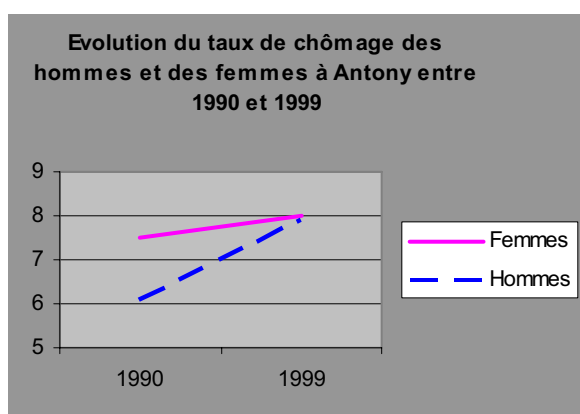
Les taux de chômage sont par contre, bien plus élevés au niveau du département des Hauts-de-Seine (10,1 %) et de la région Ile-de-France (11,5 %). Le taux de chômage le plus bas des villes comparées est celui de Bourg-la-Reine (6,7 %). Le taux de chômage le plus élevé est celui de Châtenay-Malabry, identique à celui du département, soit 10,1 %.

Antony se situe entre ces deux extrêmes.

Taux de chômage en %

	Nbre total de chômeurs	Taux de chômage total	Nbre de chômeurs hommes	Taux de chômage des hommes	Nbre de chômeurs femmes	Taux de chômage des femmes
1982	1781	6,8%	841	5,9%	940	7,9%
1990	1865	6,7%	882	6,0%	983	7,5%
1999	2216	7,9%	1122	7,8%	1094	8,0%
Bourg-la-Reine (1999)	588	6,7%	286	6,4%	302	7%
Châtenay-Malabry (1999)	1498	10,1%	797	10,4%	696	9,8%
Plessis-Robinson (1999)	904	8,1%	459	8%	445	8,2%
Sceaux (1999)	591	6,8%	303	6,8%	288	6,9%
Wissous (1999)	189	7,4%	89	6,6%	100	8,2%
Hauts-de-Seine (1999)	74094	10,1%	38556	10,3%	35538	10,1%
Ile-de-France (1999)	/	11,5%	/	11,32%	/	11,75%

Source: INSEE, recensements 1982, 1990, 1999



Le taux de chômage est en augmentation mais reste raisonnable et très inférieur à la moyenne nationale.

Le nombre de chômeurs est plus élevé chez les femmes que chez les hommes.

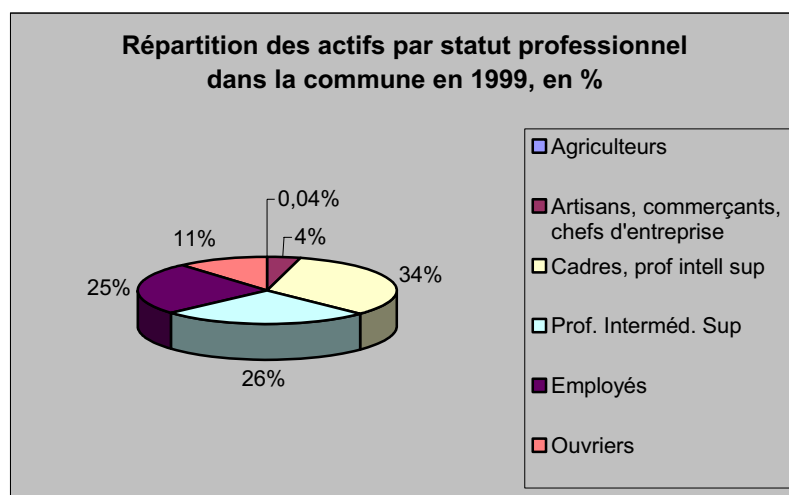
**Le taux d'activité d'Antony - 46,8 %- est en diminution.
Le taux de chômage - 7,9 % - est raisonnable.**

Les catégories socioprofessionnelles des actifs

Population par sexe et catégorie socioprofessionnelle en 1999

Catégorie socio-professionnelle occupée	Antony						Hauts-de-Seine	
	Population		Hommes		Femmes		Population	
	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%
Agriculteurs	12	0,04	8	0,06	4	0,03	112	0,02
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1164	4,19	856	6,06	308	2,25	33857	5,20
Cadres, prof. interméd. sup.	9164	32,98	5664	40,10	3500	25,62	191685	29,45
Prof. intermédiaires	7264	26,14	3152	22,31	4112	30,10	163398	25,10
Employés	6994	25,17	1754	12,42	5240	38,36	183183	28,15
Ouvriers	3188	11,48	2692	19,05	496	3,64	78653	12,08
TOTAL	27786	100,00	14126	100,00	13660	100,00	650888	100,00

source : INSEE, recensements 1982, 1990, 1999



La population d'Antony est majoritairement composée de cadres, de professions intermédiaires supérieures, puis de professions intermédiaires et d'employés.

Les professions les mieux rémunérées sont bien représentées dans la commune. Ceci explique qu'en 1999, 72,5% des foyers fiscaux étaient imposables.

Répartition des impôts sur le revenu en 1999 à Antony

	1999	Evolution 1999/2000 %
nombre total de foyers fiscaux	31753	+1,4
revenus nets imposables moyens (€)	22802	+0,2
foyers fiscaux non imposés	8720	+2,8
revenus nets imposables moyens (€)	6281	+2,4
foyers fiscaux imposés	23033	+0,9
revenus nets imposables moyens (€)	29057	+0,5

Source : Direction Générale des Impôts, INSEE

► LES EMPLOIS

Les emplois et le taux d'emploi

Le taux d'emploi est le rapport entre le nombre d'emplois existants et la population active – donc population au chômage comprise – sur un territoire donné.

- Lorsque ce rapport se rapproche de 1, cela veut dire que la demande d'emploi est équivalente à l'offre à l'intérieur même du territoire. L'agglomération offre autant d'emplois qu'elle n'héberge d'actifs ;
- Lorsque ce rapport est inférieur à 1, cela veut dire que l'activité existante sur le territoire en question n'est pas en capacité de subvenir à la demande locale. L'agglomération offre moins d'emplois qu'elle n'héberge d'actifs. Plus cet indicateur s'éloigne de 1, plus il est caractéristique d'une faible attractivité économique
- Lorsque ce rapport est supérieur à 1, la population active résidente n'est pas en capacité de répondre à l'offre locale. L'agglomération offre plus d'emplois qu'elle n'héberge d'actifs. Plus il est supérieur à 1, plus il est caractéristique d'un pôle économique à forte attractivité.

Dans ces deux derniers cas, l'équilibre ne peut-être recherché qu'à l'extérieur par une émigration ou une immigration journalière de main d'œuvre.

A Antony, en 1999 (source INSEE), 19 159 emplois ont été recensés sur la commune.

Le taux d'emploi étant de 0,68, la commune offre moins d'emplois qu'elle n'a d'actifs ; ceci engendre des déplacements domicile-travail en terme de flux sortants sur la commune.

Le nombre d'emplois a augmenté depuis 1990, il était alors de 17260. Le taux d'emploi a de même légèrement augmenté (0,62 en 1990).

La situation est similaire pour les communes de la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre. Pour Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry et Sceaux, le taux d'emploi est inférieur à celui d'Antony (respectivement : 0,63, 0,50 et 0,62). Au Plessis-Robinson, le taux d'emploi atteint 0,91 ; les emplois offerts sur la commune sont quasiment équivalents au nombre d'actifs. Ainsi, les déplacements domicile-travail sont moindres. Par contre, la situation est différente à Wissous, où le taux d'emploi atteint 2,40. Il y a 2,4 fois plus d'emplois que d'actifs. Cette commune doit faire face aux flux entrants.

L'emploi par secteur d'activités

Dans la commune d'Antony, la structure des emplois se caractérise par une forte proportion d'emplois tertiaires qui se renforce depuis 1990.

Dans le domaine de l'industrie et de la construction, le pourcentage d'emplois est faible et tend à diminuer depuis 1990.

	% des emplois dans l'agriculture		% des emplois dans l'industrie		% des emplois dans la construction		% des emplois dans le tertiaire	
	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999
Antony	0,1	0,2	18,3	12,9	5,7	3,5	75,9	83,4
Hauts-de-Seine	0,1	0,1	28,7	16,0	7,3	4,2	63,9	79,7

Source : INSEE

En 1999, les emplois les plus occupés sont dans les secteurs de :

- . services aux entreprises : 5656 emplois soit 22% des actifs occupés
- . éducation/santé/action sociale : 4972 emplois soit 19% des actifs occupés
- . commerces : 3152 emplois soit 12% des actifs occupés
- . l'administration : 2838 emplois soit 11% des actifs occupés
- . autres : 2541 emplois soit 36 % des actifs occupés

Source : INSEE

Une forte proportion d'emplois dans le domaine du tertiaire : 22% dans le domaine du service aux entreprises et 19% dans les secteurs de l'éducation, la santé et l'action sociale.

Effectifs salariés : répartition des branches en 1998

Grands secteurs d'activité	Nombre de salariés	Poids communal sur le département	Part en % du secteur sur la commune
AGRICULTURE	0	0,0%	0,0%
INDUSTRIE DONT :	5987	4,1%	27,8%
Industrie agricole et alimentaire	29	0,6%	0,1%
Industrie des biens de consommation	4561	10,1%	21,1%
Industrie automobile	17	0,1%	0,1%
Industrie des biens d'équipements	1010	2,5%	4,7%
Industrie des biens intermédiaires	369	1,5%	1,7%
Energie	1	0,0%	0,0%
CONSTRUCTION	697	1,7%	3,2%
TERTIAIRE DONT :	14887	2,4%	69,0%
Commerce de gros	2925	5,1%	13,6%
Commerce de détail dont	1856	2,5%	8,6%
<i>Commerce de détail alimentaire</i>	491	3,5%	2,3%
<i>Commerce de détail non alimentaire</i>	736	3,2%	3,4%
<i>Services marchands rendus aux particuliers</i>	629	1,7%	2,9%
Education santé action sociale	4739	5,1%	22,0%
Transports	221	1,1%	1,0%
Poste et télécommunication	231	0,9%	1,1%
Activités financières	233	0,5%	1,1%
Services marchands aux entreprises dont :	2177	0,9%	10,1%
<i>Activités immobilières</i>	286	2,8%	1,3%
<i>Conseil et assistance</i>	681	0,5%	3,2%
<i>Recherche et développement</i>	185	2,2%	0,9%
<i>Services opérationnels à la production</i>	761	1,4%	3,5%
<i>Autres services rendus aux entreprises</i>	264	1,9%	1,2%
Administration-activités associatives	2505	3,6%	11,6%
TOTAL	21571	2,7%	100,0%

(Source CCIP)

Les employeurs sont principalement des structures de moins de 50 salariés, soit 98,1% des établissements de la commune (97,4% pour les Hauts de Seine).

Les principaux établissements privés sont :

- AVENTIS SANOFI,
- UNIVERSAL MUSIC,
- STALLERGENE,
- Le GROUPE FONCIA.

Quelques employeurs sur la commune :

- SANOFI-AVENTIS (LABORATOIRE ET INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE) : ENTRE 900 ET 1000 EMPLOYES
- COMMUNE D'ANTONY
- ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE (ERASME)
- STALLERGENES SA (LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE)
- TAEMA (FABRICATION DE MATERIEL MEDICAL)
- HOPITAL PRIVE / CLINIQUE
- POMONA (GROSSISTE ALIMENTAIRE)
- ESSILOR (VERRES DE CONTACT)

Répartition des établissements par branche en 2001

Grands secteurs d'activité	Nombre d'établissements	Poids communal sur le département	Part en % du secteur sur la commune
AGRICULTURE	12	4,6%	0,5%
INDUSTRIE DONT :	162	2,8%	6,1%
Industrie agricole et alimentaire	3	2,5%	0,1%
Industrie des biens de consommation	67	2,5%	2,5%
Industrie automobile	2	3,0%	0,1%
Industrie des biens d'équipements	47	5,0%	1,8%
Industrie des biens intermédiaires	43	3,2%	1,6%
Energie	0	0,0%	0,0%
CONSTRUCTION	146	2,9%	5,5%
TERTIAIRE DONT :	2346	2,8%	88,0%
Commerce de gros	207	2,9%	7,8%
Commerce de détail dont	588	2,8%	22,1%
<i>Commerce de détail alimentaire</i>	101	3,3%	3,8%
<i>Commerce de détail non alimentaire</i>	244	3,1%	9,2%
<i>Services marchands rendus aux particuliers</i>	243	2,5%	9,1%
Education santé action sociale	614	4,3%	23,0%
Transports	78	2,5%	2,9%
Poste et télécommunication	12	1,7%	0,5%
Activités financières	61	1,8%	2,3%
Services marchands aux entreprises dont :	663	2,2%	24,9%
<i>Activités immobilières</i>	38	1,6%	1,4%
<i>Conseil et assistance</i>	434	2,2%	16,3%
<i>Recherche et développement</i>	16	4,4%	0,6%
<i>Services opérationnels à la production</i>	137	2,7%	5,1%
<i>Autres services rendus aux entreprises</i>	38	1,7%	1,4%
Administration-activités associatives	123	3,2%	4,6%
TOTAL	2666	2,8%	100,0%

(Source SIRENE comptage 2001)

Les migrations alternantes

Les mouvements pendulaires domicile-travail ont augmenté dans la commune d'Antony entre 1990 et 1999.

Les actifs de la commune allant travailler à l'extérieur de la commune sont en effet à la hausse. De plus, les emplois d'Antony occupés par les habitants de la commune sont en faible nombre.

Les flux sortants : le lieu de travail des actifs de la commune

Population active ayant un emploi

Année	Antony Pop active ayant un emploi			Population active ayant un emploi travaillant		
	totale	Hommes	Femmes	à Antony		hors commune
1982	24486	13484	11002	5536	22,6%	18950 (77,4%)
1990	25780	13605	12175	6559	25,4%	19221 (74,6%)
1999	25763	13151	12612	4833	18,8%	20930 (81,2%)
Hauts-de-Seine				22,6%		77,4%
Ile-de-France				30,5%		69,45%

source : INSEE

Le pourcentage d'actifs habitant Antony et y travaillant est en baisse depuis 1990. Ce pourcentage est inférieur aux moyennes départementales et régionales.

Ainsi, 18,8% des antoniens actifs travaillent dans leur commune, alors que 81,2% se rendent dans une autre ville.

Pourcentage d'actifs d'Antony travaillant en 1999 dans une même zone d'emploi et une même unité urbaine

	Antony	Hauts-de-Seine	Ile-de-France
Zone d'emploi de Boulogne-Billancourt	6196 (22,10%)	170642 (23,49%)	1005266 (20,74%)
Unité urbaine de Paris	20373 (72,66%)	492873 (67,8%)	2800914 (57,79%)

Source : INSEE, recensement 1999

* Antony fait partie de la zone d'emploi de Boulogne Billancourt et de l'unité urbaine de Paris

A Antony, les actifs travaillent majoritairement dans l'unité urbaine de Paris (72,66%), ce qui est supérieur aux moyennes départementales et régionales.

Principaux lieux de travail des actifs qui résident dans la commune et travaillent hors de la commune :

Principaux lieux de travail des habitants d'Antony	
Paris	6443 habitants d'Antony travaillent à Paris, soit 30,8% des personnes travaillant à l'extérieur
Hauts-de-Seine	5542 habitants d'Antony travaillent dans les Hauts-de-Seine (hors Antony) soit 26,5% des personnes travaillant à l'extérieur dont : <ul style="list-style-type: none"> - 428, soit 2,0% travaillant à Bagneux - 406, soit 1,9% travaillant à Montrouge - 359, soit 1,7% travaillant à Sceaux - 348, soit 1,7% travaillant à Clamart - 347, soit 1,7% travaillant à Bourg-la-Reine
Essonne	3510 habitants d'Antony travaillent dans l'Essonne, soit 16,8% des personnes travaillant à l'extérieur dont : <ul style="list-style-type: none"> - 816, soit 3,9% travaillant à Massy - 243, soit 1,2% travaillant aux Ulis - 228, soit 1,1% travaillant à Palaiseau
Val de Marne	2804 habitants d'Antony travaillent dans le Val de Marne, soit 13,4% des personnes travaillant à l'extérieur dont : <ul style="list-style-type: none"> - 367, soit 1,8% travaillant à Rungis - 301, soit 1,4% travaillant à Fresnes
Yvelines	1339 habitants d'Antony travaillent dans les Yvelines, soit 6,4% des personnes travaillant à l'extérieur dont : <ul style="list-style-type: none"> - 527, soit 2,5% travaillant à Vélizy-Villacoublay
Seine-St-Denis	565 habitants d'Antony travaillent dans la Seine-Saint-Denis, soit 2,7% des personnes travaillant à l'extérieur d'Antony
Val d'Oise	249 habitants d'Antony travaillent dans le Val d'Oise, soit 1,2% des personnes travaillant à l'extérieur d'Antony
Seine et Marne	203 habitants d'Antony travaillent dans la Seine et Marne, soit 1,0% des personnes travaillant à l'extérieur d'Antony
Total Ile-de-France	20655 habitants d'Antony travaillent dans la région Ile-de-France, soit 98,8% des personnes travaillant à l'extérieur d'Antony
Autres régions	275 habitants d'Antony travaillent hors de la région Ile-de-France, soit 1,2% des personnes travaillant à l'extérieur d'Antony

Source : INSEE 1999, *Mobilité domicile-travail*

Sur les 20 930 personnes travaillant à l'extérieur de la commune, la plus grande partie travaille à Paris (30,8%), puis dans le département (26,5%) : principalement à Bagneux, Montrouge, Sceaux, Clamart ou Bourg-la-Reine.

De nombreuses personnes vont travailler à Massy ou à Vélizy-Villacoublay.

Cette localisation s'explique par la desserte des RER B et C, et de l'accès routier, notamment par l'A86.

Les flux entrants : la provenance des actifs occupant les emplois dans la commune d'Antony

La provenance des actifs qui ne résident pas dans la commune mais occupent un emploi à Antony est par ordre d'importance des flux :

Provenance des actifs occupant les emplois dans la commune d'Antony	
Paris	1829 personnes provenant de Paris, soit 7,1% du total des emplois de la commune
Essonne	4811 personnes provenant de l'Essonne, soit 18,7% du total des emplois de la commune, dont : - 732, soit 2,8% provenant de Massy - 278, soit 1,1% provenant de Chilly-Mazarin - 257, soit 1,0% provenant de Longjumeau - 252, soit 1,0% provenant de Verrière le Buisson - 236, soit 0,9% provenant de Wissous
Hauts-de-Seine	2759 personnes provenant des Hauts-de-Seine, soit 10,7% du total des emplois de la commune, dont : - 392, soit 1,5% provenant de Bagneux - 371, soit 1,4% provenant de Châtenay-Malabry - 257, soit 1,0% provenant de Bourg-la Reine - 204, soit 0,8% provenant de Sceaux
Val de Marne	2373 personnes provenant du Val de Marne, soit 9,2% du total des emplois de la commune, dont : - 499, soit 1,9% provenant de Fresnes - 277, soit 1,1% provenant de Hay-les-Roses - 138, soit 0,5% provenant de Cachan
Yvelines	780 , soit 3,0%
Seine-St-Denis	499 , soit 1,9%
Seine et Marne	373 , soit 1,4%
Val d'Oise	274 , soit 1,1%
Total Ile-de-France	13698 actifs, non résidents à Antony, soit 53,1% des emplois occupés
Autres régions	628 , soit 2,4% des emplois occupés

Source : INSEE 1999, Mobilité domicile-travail

14 326 emplois sont occupés par les personnes provenant de l'extérieur, soit 74,8% de la totalité des emplois.

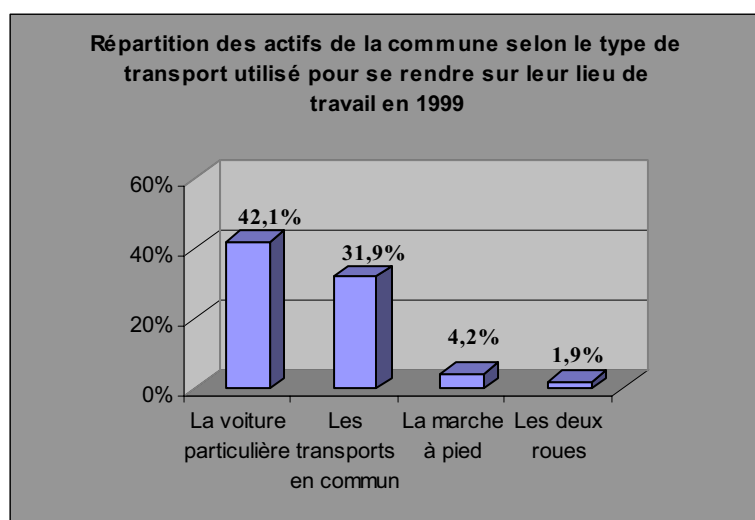
Les principales villes de provenance sont : Paris, Massy, Fresnes, Bagneux, Châtenay-Malabry, Chilly-Mazarin, l'Hay-les-Roses, Longjumeau et Verrières-le-Buisson.

Les modes de déplacement des actifs résidant à Antony

Actifs ayant un emploi et mode de transport en 1999

	Antony	Hauts-de-Seine	Ile-de-France
Mode de transport	Actifs ayant un emploi utilisant		
Seulement la marche à pied	4,2%	8,6%	7,4%
Seulement les deux-roues	1,9%	2,6%	2,5%
La voiture particulière	42,1%	34,5%	42,6%
Transport en commun	31,9%	30,7%	32,7%
Pas de transport	2,4%	3,0%	3,6%
Plusieurs modes de transport	9,3%	10,2%	11,3%
Un seul mode de transport (deux roues ou voiture particulière ou transport en commun)	75,9%	67,8%	77,7%

Source : INSEE



21276 actifs utilisent un seul mode de transport, soit 75,9% des actifs, et 9,3% d'entre eux utilisent plusieurs modes de transport.

Le moyen de transport le plus utilisé est la voiture (42,1% des actifs), puis les transport en commun (31,9% des actifs).

Une part importante des actifs d'Antony utilise leur voiture particulière pour se rendre à leur lieu de travail.

Sur la commune, les transports en commun sont également très utilisés. Presque une personne sur trois les emprunte.

Très peu utilisent la marche à pied ou les deux roues à Antony car le parcours domicile-travail est assez important.

Synthèse de l'évolution des actifs et des emplois à Antony depuis 1990 :

- ✓ **Un taux d'activité en diminution**
- ✓ **Un taux de chômage peu élevé**
- ✓ **Une population majoritairement composée de cadres et professions intermédiaires**
- ✓ **Un taux d'emploi inférieur à 1 : la commune offre moins d'emplois qu'elle n'héberge d'actifs**
- ✓ **Une forte proportion d'emplois dans le domaine du tertiaire**
- ✓ **18,8% d'actifs habitant Antony et y travaillant**
- ✓ **72,75% des emplois occupés par des actifs ne résidant pas dans la commune**
- ✓ **Utilisation de la voiture particulière et des transports en commun par les actifs d'Antony pour se rendre sur leur lieu de travail**
- ✓ **Lieux de travail des actifs Antoniens : Paris, Massy, Vélizy-Villacoublay, Bagneux, Montrouge, Sceaux, Clamart, Bourg-la-Reine...**

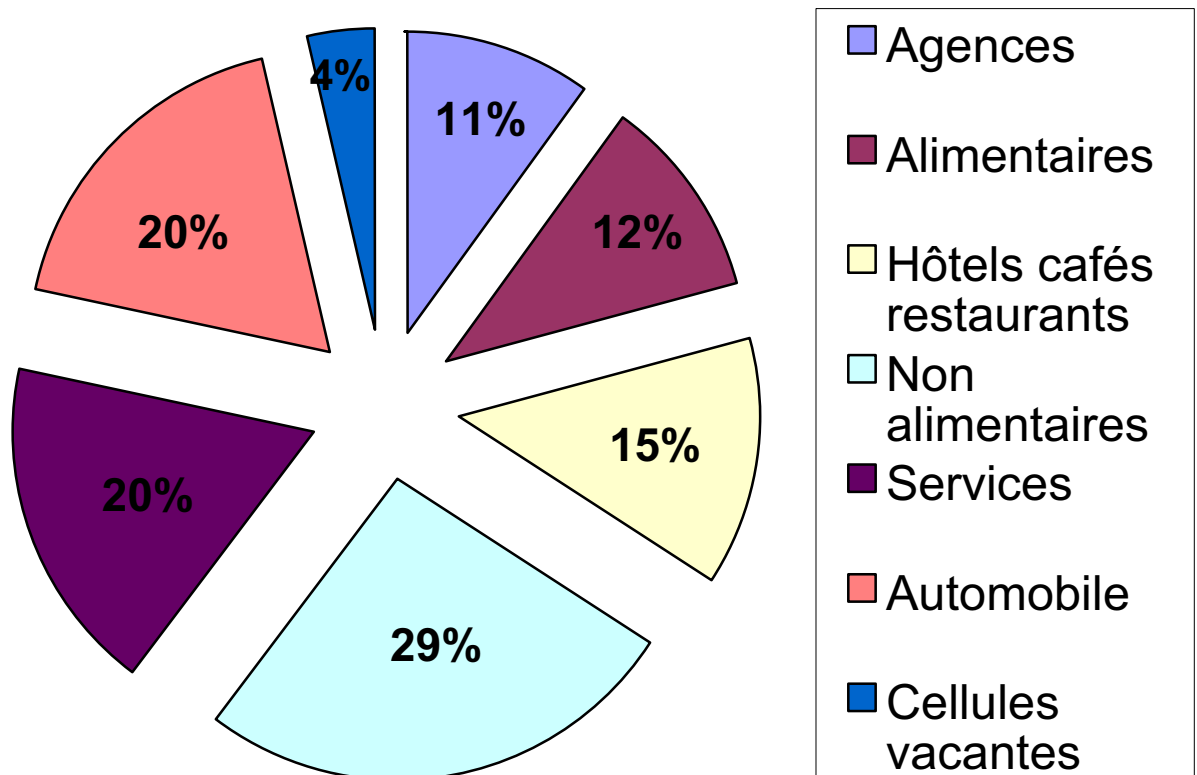
► UNE REPARTITION COHERENTE DES ACTIVITES COMMERCIALES, DE SERVICES, ARTISANALES ET INDUSTRIELLES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

Le tissu économique à Antony est développé. Avec ANTONYPOLE (une zone dynamique), un centre d'affaires, de nombreux commerces et artisans, Antony est un pôle important de développement du sud parisien.

Les Commerces

Les activités commerciales

Le niveau d'équipement commercial sur le territoire communal d'Antony est satisfaisant : 588 commerces et services divers. Tous les types de commerces sont bien représentés :



Source : DGCCRF mars 2002 et CCIP

Comparativement à la population d'Antony, le nombre de magasins de surfaces de vente supérieures à 300 m² est peu élevé :

- 5 supermarchés,
- 1 grand magasin populaire,
- 8 magasins spécialisés.

La répartition des commerces sur le territoire communal

La majeure partie des commerces d'Antony est regroupée autour de deux pôles : le centre ville et la RD 920.

En dehors de ces pôles dynamiques, de petits espaces commerçants de proximité se sont développés en différents points du territoire communal et quelques magasins isolés se sont implantés au sein des secteurs pavillonnaires.

La ville d'Antony dispose d'un règlement sur les enseignes commerciales qui s'applique sur les zones de publicité.

. le centre ville : un pôle commercial vivant

L'axe majeur sur le plan commercial est la rue Auguste Mounié. Au cœur du centre ville, entre la RD920 et la gare RER d'Antony, cette rue est un pôle commercial où la circulation y a été reléguée en deuxième position (circulation à sens unique). Avec de larges trottoirs, un linéaire d'arbres de haute tige, un espace public soigné, un nombre élevé de commerces de type traditionnel ou d'enseignes nationales... y faire ses courses est agréable.

Les autres commerces du centre ville d'Antony sont répartis principalement le long de la rue de l'Eglise, la rue Maurice Labrousse et le début de la rue Jean Moulin.

Le marché couvert - situé au cœur du centre ville - est le deuxième, en importance, de la région parisienne : avec 210 commerçants. Sa récente reconstruction et modernisation s'est accompagnée de l'agrandissement du parking sous-terrain Firmin Gémier.

. RD920 : axe commerçant

La RD920, tout au long de sa traversée du territoire communal, est un axe commercial principal. Elle constitue un linéaire mixte d'activités et de commerces: les commerces y sont denses au niveau du centre ville, et plus diffus et espacés quand on s'en éloigne.

La configuration de la RD920 dans sa traversée du territoire ne facilite pas le développement d'une artère commerciale continue et dynamique. Avec une voie très large, un éclairage de type routier, des trottoirs peu adaptés, un trafic important, cet axe a le profil d'un espace essentiellement routier, à l'exception du secteur du centre ville (surtout au niveau du croisement RD920/rue Mounié). Un projet de requalification de cette voie est actuellement à l'étude et fera l'objet d'une large concertation.

. les pôles commerçants secondaires

Eloignés du centre ville, des pôles de commerces de proximité se sont implantés au sud ou au nord du territoire : aux Baconnets, au parvis de la Bièvre, dans le quartier La Fontaine, dans le quartier Paul Bert.

D'autres axes sont fréquentés pour leurs commerces. Cela est dû à l'importance du trafic sur ces voies. Le commerce y reste diffus :

- . rue Adolphe Pajeaud et avenue Jean Monnet
- . avenue du Président Kennedy
- . avenue du Bois de Verrières
- . avenue Armand Guillebaud

Enfin, au sein des secteurs résidentiels, on trouve quelques commerces isolés :

- . des commerces de proximité (salon de coiffure, boulangerie, tabac-presse...)
- . des activités de services divers tels que des garages ou des commerces spécialisés (bricolage/jardinage...)

Antony dispose d'un nombre important de commerces, assez denses en centre ville. Ils sont présents le long de la RD920 – dans sa partie centrale, la rue Auguste Mounié. Peu de magasins sont isolés au sein des quartiers résidentiels, où l'on trouve parfois de petits pôles commerciaux de proximité, agencés généralement autour d'une locomotive alimentaire. On peut toutefois noter l'absence d'un hypermarché et/ou d'un centre commercial.

Les zones d'activités

Les activités industrielles et tertiaires

La ville d'Antony est bien développée, sur le plan industriel et tertiaire, avec en particulier : (cf. activités décrites par quartiers)

- ANTONYPOLE composé de :

- une ancienne zone industrielle, au sud-est du territoire communal, accueille des PME et PMI, des centres de stockage et d'expédition. La qualité d'aménagement de cette zone est particulièrement développée. Malgré le passage de lignes à haute tension, l'environnement est qualitatif, avec un espace verdoyant au centre et le long des avenues principales de desserte.
- un Parc de Haute Technologie, au sud-est de la commune (créé en 1986), entre les autoroutes A6 et A10, à proximité de la zone artisanale et de la zone industrielle : ce parc comprend des sociétés telles que Stallergènes, Analog devices, Drager Medical... et est tourné en particulier sur le domaine biomédical.

- Un centre d'affaires en bordure de la RD986 à proximité de la Croix de Berny (créé en 1990) ; accueille des sociétés du secteur tertiaire, telles que Esys-Montenay, Atol... Ce centre d'affaires est localisé dans la continuité de la résidence universitaire Jean Zay.

- La Zone d'Aménagement Concerté de la Croix de Berny, en cours d'achèvement, accueille, entre autre, les sociétés du Groupe Foncia et la société Pomona.

Ce tissu comprend également d'autres grandes sociétés de dimension internationale en particulier Aventis au nord de la commune, en bordure de RD920, ou bien encore Universal et Essilor dans la zone industrielle.

58 activités ont été classées en ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement). La liste détaillée est annexée au présent PLU.

Les activités artisanales

Outre les quelques artisans implantés de façon diffuse sur le territoire, la commune possède une zone artisanale, au sud est, à proximité de la zone industrielle. La zone se trouve en limite communale de Wissous.

Elle regroupe entre autres une quinzaine d'entreprises dans le secteur du bâtiment et de la décoration.

L'accès le plus direct à la zone se fait par une voie longeant une bretelle de l'A6.

Les autres activités

Les activités touristiques et culturelles

Les sites touristiques et culturels principaux de la ville d'Antony sont plus ou moins répartis sur tout le territoire communal, entre différents quartiers :

En centre ville :

- . la médiathèque
- . le théâtre Firmin Gémier
- . le cinéma Le Sélect
- . la maison des Arts : au centre du parc Bourdeau
- . le parc Raymond Sibille

Le long de la RD920 :

- . le conservatoire D. Milhaud

A l'Ouest :

- . le parc Heller
- . le poney-club
- . la coulée verte
- . un sentier nature dit du ru des godets (qui fait découvrir le cours de la Bièvre, la coulée verte et le parc de Sceaux)
- . le GR11 qui passe en limite communale, près du pavillon de Hanovre

Dans le quartier Pajeaud :

- . l'observatoire à oiseaux (à proximité du bassin de rétention de la Bièvre)

Dans le quartier des Rabats :

- . le bois de l'Aurore : avec des panneaux de découverte sur la faune et la flore du parc

Au Nord :

- . le parc de Sceaux

Des actions liées à l'emploi et l'animation sont menées par la ville, telles :

- . le forum de l'emploi
- . les actions de la mission locale. Celle-ci s'oriente vers une prise en charge plus large des problèmes que rencontrent les jeunes dans leur insertion.
- . les chantiers d'insertion
- . la foire aux vins et aux fromages (depuis 1987)
- . le salon nature et jardins
- . le salon des artisans
- . un forum des associations en septembre
- . le semi-marathon
- . les fêtes de Noël : « Noël d'Antony »
- . la fête de la science
- . le Raid Aventure
- . etc...

A ces animations se rajoutent celles organisées par les commerçants.

L'activité agricole

L'activité liée à l'agriculture est quasiment inexistante sur le territoire d'Antony. Elle représente 0,5% des activités.

D'après les résultats du recensement agricole de 2000, 3 exploitations agricoles sont recensées à Antony, avec 13 actifs. Aucune superficie agricole utilisée n'est recensée, ni terres labourables, ni cheptel.

Les ZAC en cours

(données actualisées en 2008)

La commune d'Antony continue à développer son tissu économique avec la réalisation de zones d'aménagement concerté. Actuellement sont en cours : la ZAC de la Croix de Berny (en cours d'achèvement), au nord du territoire, qui est une ZAC multi-sites : elle propose la création d'activités économiques, de logements et d'équipements publics, alors que la ZAC du Noyer Doré, au sud-ouest de la commune, a pour vocation la rénovation urbaine du quartier.

La ZAC Croix de Berny

Le programme de développement de la ZAC Croix de Berny, a été mis en place par la ville pour aménager les emprises de l'A86 laissées par l'Etat. Dans le cadre de cette ZAC multi-sites, ce quartier stratégique s'est développé significativement avec l'édification de zones de bureaux, de logements, de commerce et d'équipements collectifs publics.

Couvrant une superficie de 4,5 hectares, le programme de la ZAC comprend 90 237 m² de SHON répartis de la manière suivante :

- . 60 865 m² de bureaux,
- . 1 698 m² de commerces,
- . 25 234 m² de logements (dont 110 logements sociaux)
- . 640 m² d'équipements publics
- . un hôtel 4 étoiles de 1 800 m²

Cette ZAC est située à proximité du parc de Sceaux, au carrefour de la RD986, de l'A86 en cours de réaménagement (couverture de la voie) et de la RD920. Elle est en liaison directe avec le centre ville et est desservie par la station Croix de Berny de la ligne B du RER, une ligne de bus Paladin et par le TVM et plusieurs autres lignes de bus.

Cette ZAC comprend trois secteurs :

Secteur 1 : entre l'A86, la rue du Nord et l'avenue Aristide Briand.

Sur ce secteur ont été réalisées : des logements, une supérette et des commerces, un immeuble de bureaux de 28 850 m² à l'angle de la RD920 et la RD986, un hôtel 4 étoiles et des équipements publics.

Secteur 2 : entre l'A86, l'avenue Fernand Fenzy, l'avenue du Parc et l'avenue Aristide Briand.

Ce secteur a lui aussi connu des évolutions ces dernières années, avec la construction d'un immeuble de bureaux de 20 000 m². Cet immeuble est dessiné en forme de croissant et constitue une barrière acoustique contre les bruits de l'autoroute.

Ce secteur accueille également un immeuble de logements sociaux ainsi qu'un square.

Secteur 3 : Ce secteur correspond à l'emprise de l'ancienne sous-préfecture d'Antony ainsi qu'à la parcelle de l'école de la Croix de Berny. Un programme de bureaux de 12 000 m², répartis dans plusieurs petits bâtiments, y a été réalisé, ainsi qu'une école et un centre de loisirs.

Le Noyer Doré

Suite au constat au début des années 1990 d'une dégradation progressive du site du Noyer Doré, localisé dans la partie nord-ouest de l'ex Grand Ensemble de Massy-Antony, la ville d'Antony a engagé une démarche visant à la rénovation urbaine de ce secteur.

La démolition du « grand L », du centre commercial du Noyer Doré, de la tour sise au 8 rue Scherrer et des Halles du marché a ainsi été réalisée.

L'aménagement du Noyer Doré prévoit la réalisation d'un programme global de construction de 35 200 m² de SHON. L'objectif principal est de réintégrer ce quartier au reste de la ville. Cette opération devrait permettre de revaloriser l'image du quartier et d'agir ainsi sur le renforcement du lien social indissociable de l'identification des habitants à leur lieu de vie.

Les objectifs fixés par la commune, en terme d'activités économiques, consistent à favoriser l'émergence d'un pôle structurant autour de la gare des Baconnets par un renforcement et un regroupement de l'offre commerciale et l'amélioration de la qualité des équipements publics.

Le tissu économique de la ville d'Antony est fortement développé en termes de zones d'activités.

La répartition et l'organisation de ces activités, sur l'ensemble du territoire communal, est cohérente :

- . **Le site ANTONYPOLE en cours de restructuration au sud-est de la commune. On peut noter la qualité d'accès de cette zone, dûe à la proximité des autoroutes A6 et A10 et la qualité des aménagements paysagers.**
- . **Pôle de bureaux au nord, dans le quartier de la Croix de Berny, secteur qui va se développer dans le cadre du projet d'aménagement des terrains RATP qui prévoit une SHON de 27 000 m² d'immobilier d'entreprise.**
- . **Trois pôles d'activités tertiaires : AVENTIS au nord de la commune, CEMAGREF à l'est et le centre d'affaires à proximité de la résidence universitaire, au sud de l'A86**

Le tissu économique réparti au fil des quartiers

Quartier 1 : Croix de Berny / La Fontaine

Au nord du territoire communal, la présence d'activités économiques s'insère ponctuellement dans des secteurs où l'habitat prédomine. On trouve principalement :

- des commerces et services, en rez-de-chaussée d'immeuble, implantés de manière diffuse le long de la RD920 : salon de coiffure, pharmacie, banque, cabinet paramédical, agence immobilière, boucherie, boulangerie-pâtisserie
- un pôle commercial avec des commerces de proximité dans le secteur La Fontaine. Les commerces sont articulés autour d'un supermarché Atac : coiffure, boulangerie, pharmacie, restaurant chinois, tabac/journaux, laverie...

Cet espace commercial est organisé autour d'une placette publique et est situé face à un parking. Ce pôle est implanté au sein d'un secteur d'habitat dense, avec une forte présence d'équipements publics : la Poste, une annexe de la mairie, une crèche, des équipements scolaires et sportifs.

- l'entreprise SANOFI implantée au niveau du secteur La Fontaine, en retrait de la RD920, dans un espace planté très agréable et un cadre bâti moderne. Cette activité est bien desservie puisque est accessible par l'A86 via la RD920.
- la ZAC de la Croix de Berny dans laquelle la société POMONA est implantée. Un Franprix joue le rôle de locomotive commerciale pour ce secteur avec quatre autres commerces et un hôtel.

Quartier 2 : Coulée Verte

Dans ce quartier, les activités commerciales sont quasi inexistantes et en majorité réparties le long de l'avenue du Bois de Verrières. On y trouve de rares commerces isolés : boulangerie, restaurant, station de lavage, garage, imagerie médicale, pharmacie, pizzeria....

Quartier 3 : Centre-ville/Hôtel de Ville

A proximité de la RD986 et de l'A86, se trouve le centre d'affaires. Il accueille des sociétés du secteur tertiaire. Ces dernières sont encadrées par le commissariat de police, la sous-préfecture et la résidence universitaire Jean Zay. Ce centre est très accessible de par les bretelles d'entrée et de sortie sur l'A86, traversant le nord de la zone en sous-terrain. Une voie interne à la zone permet de circuler, autour des bâtiments, notamment ceux situés côté RD986, mais cette circulation est difficile. Les bâtiments du centre d'affaires sont implantés en retrait de la RD986. L'espace de stationnement planté situé devant les bâtiments permet d'intégrer ces derniers dans le paysage. Ceci est renforcé par la configuration de la RD986 sur cette séquence : réalisée sur deux niveaux en fonction du sens de circulation (légèrement en hauteur dans le sens Créteil-Versailles et inversement dans l'autre sens).

Le caractère moderne du centre est révélé à travers le type de matériaux utilisé pour les bâtiments : verre dominant essentiellement sur l'arrière du centre, côté parc de la résidence universitaire. Les façades situées côté RD986 sont moins ouvertes, alliant verre et à dominante béton.

Isolés au cœur de secteurs pavillonnaires ou espacés sur l'avenue du Bois de Verrière, des commerces sont implantés ponctuellement : un storiste, un garage, un restaurant, une boulangerie, un supermarché (Intermarché), une pharmacie ou encore des commerce funéraires près du cimetière.

Vers le centre ville, la rue de l'église est une rue commerçante des plus agréables.

Cette rue se démarque des autres rues commerçantes par son environnement urbain ancien : rue pavée sinueuse, noyau historique d'Antony, habitat ancien dense de faible hauteur (R+1) réhabilité avec des rez-de-chaussée commerciaux et s'intégrant parfaitement dans le bâti. Tous ces atouts en font une rue très attractive et agréable pour le piéton, malgré des trottoirs peut-être trop étroits en certains endroits.

On y trouve, entre autre, les commerces suivants : magasins de décoration, pharmacie, nombreux magasins de prêt à porter, assurances, jouet, salon de toilettage chiens-chats, institut de beauté, restaurants, boulanger-pâtissier, salon de coiffure...

Il y manque des commerces de bouche, ceux-ci étant fortement concurrencés par la proximité du marché et de l'Intermarché.

On trouve aussi de rares commerces rue Maurice Labrousse, en rez-de-chaussée d'immeubles modernes (agence immobilière, salle de gymnastique).

Quartier 4 : Centre-ville/Mounié

Dans la partie Nord de ce quartier, le commerce est diffus. Les activités commerciales sont implantées ponctuellement le long de la RD920, en pied d'immeuble : boulangerie, primeur, bazar, superette, banques, poste, restaurants, magasin de prêt-à-porter...

A l'approche du centre ville, les commerces le long de la RD920 se densifient notamment entre le square du 8 mai 1945 et l'avenue de la Providence. On y trouve de nombreux commerces traditionnels (boucheries, charcuteries-traiteurs, poissonnier, fromager...) et enseignes nationales (Monoprix, Yves rocher, Fnac junior, Mac Donald, Natalys, Nicolas, Marrisonaud...)

A proximité se trouve le marché couvert. Tous les alimentaires et non alimentaires sont représentés sur ce marché, qui est une véritable « grande surface » de plein air, assez exceptionnelle en Ile de France.

L'activité commerciale se poursuit avenue Jean Moulin : banque, agence immobilière, station essence, coiffeurs, esthétique, bar, Picard...

Quartier 5 : Pajeaud

Dans ce quartier, le tissu économique est réduit à quelques activités commerciales.

On trouve un pôle commercial (Centre commercial du parvis de la Bièvre) : un supermarché hard discount (Leader Price), salon de coiffure, prêt à porter, pharmacie, brasserie, bar, restaurant chinois, une station essence, esthétique, une poste...

Les autres commerces sont le long de l'avenue Pajeaud : pizzeria, restaurant traditionnel, bar tabac, restauration rapide...

Peu de commerces se trouvent isolés dans le secteur pavillonnaire à part une pharmacie.

Quartier 6 : Paul Bert

Les quelques commerces sont répartis entre :

- . l'avenue Pajeaud (pharmacie, coiffure, vétérinaire, boucherie, alimentation générale, bar-brasserie...)
- . rue Posper Legouté : auto école, coiffeur, pressing, librairie/presse
- . l'avenue Jean Monnet (Supermarché Franprix)
- . l'avenue du Président Kennedy : restaurant, bar, coiffure, optique, restaurant chinois
- . la RD920 : les commerces implantés assez serrés vers le centre ville, sont plus espacés vers le sud.
- . de manière ponctuelle : bar/restaurant, entreprise de chauffage et une friche commerciale
- . rue Mirabeau, à proximité de la gare RER Fontaine Michalon : auto école, bar tabac, pizzeria, pharmacie, boucherie, coiffeur, bar-brasserie, boulangerie.

Quartier 7 : Noyer-Doré / Baconnets

Dans ce quartier, les activités commerciales présentes sont situées :

- . sur l'avenue du Président Kennedy, le commerce est bien présent mais reste diffus (insertion harmonieuse entre les pavillons): pizzeria, restauration rapide, pharmacie, laboratoire analyse médicale, pâtisserie, ambulances, stations essence, restaurant chinois, centre de lavage, agence immobilière, société de nettoyage, garage, société assurance...
- . place des Baconnets, au cœur du quartier, un petit pôle commercial comprenant : bar/tabac/café, télécommunication, alimentation générale, cyber espace, informatique, coiffure, peinture/ravalement, auto école, laboratoire de prothèse dentaire, boulangerie-pâtisserie, fleuriste, charcutier-traiteur. Dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain engagée pour le secteur, l'activité de ce site sera développée par la création d'un nouveau bâtiment commercial avec notamment une surface de vente moyenne. Le bâtiment existant est également appelé à faire l'objet d'une rénovation.

Quartier 8 : Rabats

Ce secteur regroupe plusieurs types d'activités.

- Les quelques commerces présents sont :

- . soit à proximité de la zone artisanale : un supermarché Atac, télécommunication, agence d'architecture, peinture, garages, matériel de parc et jardin, pharmacie.
- . soit le long de la RD920 : denses vers le centre ville, et plus éparées quand on s'en éloigne.

- Une zone artisanale est implantée en limite communale de Wissous. Elle regroupe une quinzaine d'artisans : mécanique, poterie et céramique, miroiterie, parquet, serrurerie, ferronnerie... Cette zone est difficilement accessible par l'intérieur de la commune, par contre elle est proche de l'A6. Son implantation à l'arrière du supermarché Atac et de la zone résidentielle du quartier des Rabats, ne met pas en valeur cet espace, qui est peu perceptible. Les bâtiments, de forme cubique, construits souvent en tôle ondulée, s'intègrent moyennement à l'environnement urbain. Ceci est renforcé par l'absence quasiment totale de plantations.

- A l'est du quartier, se trouve le CEMAGREF (Centre de Recherche du Génie Rural). Cette zone est située à l'extrémité est du territoire communal. Cette zone vit plus sur la commune de Fresnes du

fait de son accès tourné vers cette commune et sa situation périphérique, à l'arrière de la voie SNCF du RERC et des terrains sportifs du lycée et collège Descartes.

Quartier 9 : Zones industrielles

Le secteur d'ANTONYPOLE est divisé en deux parties : l'ancienne zone industrielle et l'ancien Parc de Haute Technologie. L'autoroute A10 les sépare, ainsi que les bretelles d'accès à l'A10 et l'A6.

De part la proximité immédiate de l'A6 et l'A10, ANTONYPOLE bénéficie d'un effet de vitrine qui reste à améliorer. Par contre, ce parc d'activités est peu perceptible depuis la RD920.

L'ancienne Zone Industrielle

Localisée au sud de la commune, cette zone d'activités a été aménagée dans le cadre d'une ZAC lancée en 1971. Sa superficie est de 46 hectares (d'autres activités sont implantées en continuité sur les communes de Massy et Wissous).

La zone est accessible par : l'A10, la RD920, la RN188. Elle est desservie par 3 lignes de bus de la RATP : 319, 299, 297 et par 2 lignes intra-urbaines (Paladin). L'A10, longeant l'est de la zone industrielle, est surélevée par rapport à la zone, de la limite communale sud jusqu'à la RD32 ; puis tend à s'incliner jusqu'à la limite communal nord.

La partie appartenant à la commune d'Antony se trouve à l'arrière de la RD920. La limite communale est peu visible, elle se situe au sein des parcs d'activités. Ce sont les entreprises sur le territoire de Massy qui sont implantées en bordure de RD920.

L'avenue François Sommer, poursuivie par l'avenue Léon Harmel, structurent la zone sur son axe Nord/Sud. Elles sont les voies principales de circulation, les autres voies étant en majeure partie des impasses desservant chaque îlot d'entreprises. L'autoroute A10, à l'est, limite toute extension éventuelle de cette zone. D'ailleurs, la zone est entièrement bâtie et commercialisée.

Cette zone tranche par rapport aux ZI habituelles : un effort d'aménagement y est ressenti. Malgré le passage des lignes hautes tension tout du long des avenues Sommer et Harmel et la concentration des bâtiments industriels du type entrepôts de stockage (bâti bas de forme cubique sur de grandes surfaces) le cadre est agréable. Tout le secteur est bien planté, avec des essences de tout type : résineux, palmes, arbres fruitiers, ou encore avec des érables ou des peupliers d'Italie sur les côtés des voies et des haies de berbérís au centre. Même les parcelles privées des entreprises sont bien plantées. L'aménagement paysager sur le terre plein central des avenues principales, est composé de plantations basses entretenues. Ce terre plein accueille aussi les lignes haute tension qui sont parfaitement bien insérées dans l'environnement.

Les activités admises sont des activités, bureaux et entrepôts. Celles existantes sont pour la plupart des PME-PMI (60/70%).

A titre d'exemple, quelques entreprises présentes : UNIVERSAL, CAR GLASS, ESSILOR, KOMORI France, CCI EUROLAM, Presse diffusion sud, CLUB DIAL, ZF France, Siemens, AKZONOBEL.

De plus, cette zone est équipée de quelques services : un auditorium (250 places), un hôtel, deux hôtels d'entreprises.

L'aménagement de ce secteur intégrera la création d'une nouvelle trame viaire, un renforcement du cadre environnemental, un traitement adapté de la couture urbaine avec le secteur d'habitations, la création d'une nouvelle centralité en implantant des commerces et des services de proximité ainsi qu'une meilleure exploitation de la façade autoroutière d'ANTONYPOLE.

L'ancien Parc de Haute Technologie

Cette zone a été aménagée dans le cadre d'une ZAC créée en 1986. Sa superficie est de 12,4 hectares.

Ce parc d'activités tertiaires est situé au sud de la commune, en limite de Wissous, coupé du reste du territoire communal par l'autoroute A10.

Cette zone, à proximité de l'ancienne zone industrielle, se différencie fortement par la qualité du bâti : les locaux et bureaux sont plus modernes, adaptables et modulables en fonction des activités implantées. Ce secteur est attractif. Les espaces publics et privés sont également bien entretenus. Par contre, implantées entre les autoroutes A6 et A10, certaines impasses sont délaissées et manquent d'aménagements.

L'A10, sur la séquence bordant l'ancien Parc de Haute Technologie, passe en surplomb de la zone alors que l'A6 est en remblai.

Cette zone est limitée à l'est, au nord et à l'ouest par des voies (D32, A6, A10).

Les activités existantes : environ 70 entreprises (1300 emplois) sont recensés notamment dans les secteurs de l'électronique, l'informatique, les services, la pharmacie, du médical...

On y trouve, par exemple, les entreprises suivantes : TAEMA, SPEEDO France, STALLERGENES, DRAGER MEDICAL, TEAC France, MORIA, NEXTENSO, ANALOG DEVICES, HANSGROHE, CARRIER...

En outre, la zone est équipée d'un hôtel-restaurant et de deux restaurants.

L'aménagement de cette zone devra intégrer l'arrivée future du TCSP Massy-Orly, en terme d'infrastructures de transports mais également le développement de commerces et de services de proximité pour les usagers des transports en commun.

Les quartiers les plus commerçants sont ceux de centre-ville avec la rue commerçante : rue Mounié et la concentration des commerces et services le long de la RD920.

Les zones d'activités sont réparties entre les quartiers au nord : « Croix de Berny/ la Fontaine » et au sud « Zone Industrielle » et « Rabats ».

Synthèse de l'activité économique à Antony

ACTIVITES ECONOMIQUES	
CONSTATS	BESOINS
<ul style="list-style-type: none"> - Un nombre d'emplois en augmentation. - Un taux d'emploi de 0,68 : la commune offre moins d'emplois qu'elle n'a d'actifs. - Un faible taux d'activité lié aux évolutions démographiques - Un taux de chômage peu élevé. - Une population majoritairement composée de cadres et de professions intermédiaires. - Une forte proportion d'emplois dans le domaine du tertiaire. - Un regroupement cohérent des activités : <ul style="list-style-type: none"> . un centre d'affaires . un parc de haute technologie . une zone industrielle . une zone artisanale - La ZAC de la Croix de Berny - Le site ANTONYPOLE bien inséré dans l'environnement. - Des accès facilités par un réseau routier dense (RD920, A86, A6, A10) mais qui limite le développement de la zone industrielle. - Le CEMAGREF qui est tourné vers Fresnes et dont la superstructure est vieillissante. - une zone industrielle peu créatrice d'emplois. - Une signalisation des zones d'activités à préciser. - 18,8 % d'actifs habitant Antony et y travaillant. - 72,75 % des emplois occupés par des actifs ne résidant pas dans la commune. - Des déplacements domicile-travail importants notamment en terme de flux sortant : 81,2% des antoniens se rendent dans une autre ville pour travailler. - Des transports en commun fortement utilisés par les actifs : 32% des actifs les pratiquent. - Lieux de travail des actifs Antoniens : Paris, Massy, Vélizy-Villacoublay, Bagneux, Montrouge, Sceaux, Clamart, Bourg-la-Reine. - Une activité commerciale développée : <ul style="list-style-type: none"> . Des commerces de proximité diversifiés . Un centre-ville bien animé par ses commerces . Un marché dynamique - L'existence de commerces isolés. 	<ul style="list-style-type: none"> - CREER DAVANTAGE D'EMPLOIS. - FAIRE MIEUX CONNAITRE LES ZONES D'ACTIVITES ET LEUR DESSERTE EN TRANSPORTS EN COMMUN. - CREER UN POLE D'ACTIVITES ECONOMIQUES FORT A LA CROIX-DE-BERNY, CARREFOUR DE COMMUNICATION - REAMENAGER L'ANCIENNE ZONE INDUSTRIELLE VERS DES ACTIVITES RICHES EN EMPLOI - DEVELOPPER LES ACTIVITES TERTIAIRES PRES DU RER ET LE LONG DE LA RD 920 - DYNAMISER LA ZONE ARTISANALE. - AMELIORER L'ACCES A L'AUTOROUTE DES ZONES D'ACTIVITES DU SUD - AMELIORER LES TRANSPORTS EN COMMUN DES ZONES D'ACTIVITE - AMELIORER LA SIGNALETIQUE DES ZONES D'ACTIVITE. - CONFORTER LES COMMERCES DE DETAIL, NOTAMMENT LES COMMERCES DE BOUCHE ET LES COMMERCES DES QUARTIERS EXCENTRES. - SUPPRIMER AUTANT QUE POSSIBLE LES ACTIVITES NUISANTES DANS LES ZONES RESIDENTIELLES.

► PERSPECTIVES D'EVOLUTION ECONOMIQUE

La population active

En 1999, le taux d'activité (rapport entre le nombre d'actifs et la population totale) est en diminution à 46,8 %. Il est inférieur à celui des Hauts-de-Seine (50,8) et de la région (50,0).

Le **taux de chômage** (7,9 %) est en augmentation mais reste raisonnable, inférieur à la moyenne départementale (10,1 %) et régionale (11,5 %).

Le chômage féminin est resté relativement constant de 1982 à 1999 (de 7,9 % à 8 %) tandis que le taux de chômage masculin est passé de 5,9 % à 7,8 %.

La population d'Antony est majoritairement composée de cadres (34 %), professions intermédiaires supérieures (26 %) et d'employés (25 %).

Les emplois

En 1999, 19159 emplois ont été recensés sur la commune (source INSEE) :

83,4 % d'emplois dans le secteur tertiaire, 12,9 % dans l'industrie, 3,5 % dans la construction.

Les employeurs sont principalement des structures de moins de 50 salariés.

La commune offre moins d'emplois qu'elle n'a d'actifs : le taux d'emploi est de 0,68.

14 326 emplois antoniens sont occupés par des personnes provenant de l'extérieur de la commune, soit 74,8 %. Le pourcentage d'actifs habitant Antony et y travaillant (18,8 %) est en baisse depuis 1990. Ceci engendre des déplacements domicile-travail.

La répartition des activités sur le territoire de la commune

Le tissu économique d'Antony est développé en termes de zones d'activités. La répartition et l'organisation de ces activités sur l'ensemble du territoire communal est cohérente :

- ✓ Les activités industrielles et artisanales ainsi qu'un Parc de haute technologie, tourné vers le bio-médical, sont regroupés au sud-est de la commune. On peut noter la facilité d'accès de cette zone due à la proximité des autoroutes A 6 et A10, et à la qualité des aménagements paysagers.
- ✓ Au nord de la ville, on trouve des entreprises du secteur tertiaire au centre d'affaires en bordure de la RD986 comme autour de la ZAC de la Croix-de-Berny en cours de réalisation et qui prévoit une SHON de 60 805 m² d'immobilier d'entreprise.
- ✓ Antony dispose en outre d'un nombre important (588) de commerces et services divers, assez denses en centre ville et présents le long de la RD 920. On trouve dans les quartiers périphériques de petits pôles de proximité. Tous les types de commerces sont représentés, peu de surfaces supérieures à 300 m² (14).

SYNTHESE

L'activité économique d'Antony peut se caractériser ainsi :

- ✓ Un tissu économique développé et bien réparti sur l'ensemble du territoire.
- ✓ Un taux d'activité inférieur à 1
- ✓ Une zone industrielle concentrant des activités de stockage et pauvre en emplois à moderniser.
- ✓ Un tissu commercial développé et diversifié.

PERSPECTIVES D'EVOLUTION

- ✓ La croissance de l'activité économique à Antony est possible en raison de la grande **qualité de ses moyens de communications** : autoroutes A 86, A6, A10, proximité de l'aéroport d'Orly, de la gare TGV de Massy, 6 stations de RER reliant directement la ville à Paris, réseaux de bus, TVM.
- ✓ **L'augmentation du nombre d'emplois** dans la ville est possible d'une part, avec l'aménagement et la modernisation du pôle de la Croix-de-Berny qui peut accueillir de nouvelles entreprises tant au sud-ouest qu'au nord-est du carrefour, d'autre part avec la

modernisation de la partie ancienne d'ANTONYPOLE au sud-est en bordure de l'autoroute, enfin grâce à la proximité du RER qui permet l'installation de bureaux accessibles aux employés et le renforcement de l'activité commerciale notamment le long de la RD920 et dans le centre-ville.